



www.aujols.fr

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ

Inf' Aujols

N°41 - JANVIER
2024



C'est une année bien compliquée qui vient de s'achever et qui, loin de nous apporter sérénité et optimisme a plutôt été génératrice d'angoisses et d'incertitudes. Conflits, guerres civiles, montée des nationalismes, réchauffement climatique, inflation, suppression de droits acquis..., comment ne pas être inquiets et ne pas se poser des questions. Les événements, souvent surmédiatisés, et les nombreuses « fake news » (fausses nouvelles) ne vont pas dans le sens d'une société apaisée.

En ce début 2024, mon souhait pour vous serait de retrouver une année plus sereine où démocratie, paix et tolérance seraient les maîtres mots. Voltaire, dans sa sagesse, n'a-t'il pas écrit que "La discorde est le plus grand mal du genre humain, et la tolérance en est le seul remède" !

Commençons donc cette nouvelle année à la salle des fêtes sous le signe de l'amitié et recevez pour vous et vos familles mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Geneviève DEJEAN

Les conseillers municipaux et moi-même
serons heureux de vous accueillir,
pour la cérémonie des vœux
qui sera suivie d'un apéritif dinatoire.

**Vendredi 19 janvier à partir de 18h30
à la salle des fêtes**

DÉMOGRAPHIE 2023



NAISSANCES

Nora JOUBERT
23 mai

Paula GALINSKI
27 novembre



DÉCÈS

Roland MARMIESE
10 janvier

Corinne LERIS
19 mars

Claudine MASSIP veuve CUBAYNES
18 avril

Jean LACHAIZE
02 juillet

VOUS ÊTES ARRIVÉS À AUJOLS EN 2023



Après la crise sanitaire, l'immobilier a connu une embellie qui s'est beaucoup ralentie en 2023 en raison de l'inflation. Les taux d'emprunt qui ont fortement augmenté ont notablement freiné les attributions de prêts.

Néanmoins, quelques maisons neuves ont vu le jour à Aujols et quelques ventes ou locations immobilières ont amené de nouvelles familles à s'installer dans notre village, la plupart au titre de leur résidence principale.

La municipalité est heureuse de les compter parmi sa population. Il est en effet toujours plus agréable pour un village de voir des maisons ouvertes plutôt que fermées, une école vivante avec des enfants heureux, des associations actives...

Les associations de notre commune sont toujours à la recherche de bénévoles et nous ne pouvons qu'inciter les nouveaux habitants à se rapprocher des responsables pour s'impliquer dans la vie locale.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Aujols aurait dû faire partie des communes recensées en 2024 puisque le dernier recensement a eu lieu en 2019 et que les enquêtes de dénombrement de la population sont réparties sur cinq ans à tour de rôle dans les communes.

Du fait de la situation sanitaire liée à la Covid-19, la collecte de l'enquête annuelle de 2021 avait été reportée à 2022, entraînant ainsi un décalage d'un an pour tous les recensements suivants. Notre commune ne sera donc recensée qu'en 2025.

Entre deux recensements, les populations légales sont actualisées chaque année forfaitairement selon un calcul spécifique fait par l'INSEE.



La population totale légale d'Aujols au 1er janvier 2024, validée par l'INSEE, est de 383 habitants.

L'ANNÉE 2023 EN QUELQUES CHIFFRES

L'ouverture d'une deuxième classe dans notre école a généré de nombreuses dépenses exceptionnelles pour la commune :

• Équipements pour la classe (bureaux, chaises, patères, tableau, écran...)	1 928,41 € TTC
• Équipements pour la cantine (containers, vaisselle, lave-vaisselle...)	3 445,50 € TTC
• Peintures salle et mobilier, remplacement grillage de la cour...)	495,87 € TTC

Total dépenses 5 869,78 € TTC

À noter que les élus se sont beaucoup investis pour l'aménagement de cette classe réduisant ainsi énormément le coût pour la commune. Toutes les peintures, la pose du tableau, de l'écran et divers aménagements ont été réalisés par des membres du conseil municipal. Le remplacement du grillage de la cour a été réalisé par l'agent communal.

Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés durant l'été pour que cette classe puisse ouvrir dans les meilleures conditions d'accueil pour les écoliers. Merci également aux agents qui ont pris du temps pendant l'été pour assurer le nettoyage et le ménage des salles de classe et de la cantine.

Dépenses engagées pour la voirie communale et l'entretien de la commune

Les frais de voirie ont été limités en 2023 sachant que les dépenses engagées par la commune ne concernent que les voies communales. La plupart des routes du village sont classées

communautaires et leur entretien est assuré par la Communauté de Communes, exception faite de la signalétique et des frais d'entretien des bas-côtés qui restent à la charge de la commune.

Dépenses réalisées en 2023 pour la voirie :

• Bouchage de trous sur le chemin de Brunard par l'entreprise Imbert	1 314,00 € TTC
• Panneaux de signalisation + pose poteaux signalétique	1 015,78 € TTC
• Balayage des routes après orages	660,00 € TTC
• Entretien de l'éclairage public	1 245,19 € TTC

Total du budget 2023 consacré à la voirie 4 234,97 € TTC

Complément d'infos voirie :

En raison du congé maladie durant toute l'année de notre agent technique, la commune a dû faire appel à des prestataires de services pour l'entretien de la voirie, des places et du cimetière ce qui a représenté un coût de 5 776,01 €.

Jean VOSS, agent de remplacement, a été recruté pour assurer l'entretien du village. Un CDD de 3 mois durant l'été a permis de limiter le recours aux entreprises. Un nouveau contrat de 6 mois allant jusqu'au 31/03 va permettre à cet agent, durant l'hiver, d'effectuer des réfections : peintures de volet, menuiseries des bâtiments publics.

Dépenses liées aux bâtiments communaux :

• Salle des fêtes : confection de volets pour la cuisine	247,92 € TTC
• Église : remplacement courroie d'une cloche et remplacement échelle accès aux cloches	1 902,00 € TTC
• Logements presbytère : remplacement d'une VMC, rehausse fosse, réfection peintures	822,20 € TTC
• Mairie : démoussage toiture	1 176,00 € TTC
• École : réparation fuite toiture et gouttière préau	451,20 € TTC
• Autes dépenses diverses :	284,97 € TTC

Total dépenses bâtiments 4 884,29 € TTC

A noter : le coût des vérifications de sécurité annuelles des installations (extincteurs, défibrillateurs, sécurité électrique...) représente une somme de 1 023,71 € TTC

Autres dépenses d'équipements diverses :

• Acquisition débroussailleuse et nouvel ordinateur école (HS suite orage)	962,10 € TTC
• Achat de grilles d'exposition	1 344,00 € TTC

Total dépenses 2 306,10€ TTC

Autres principales dépenses de fonctionnement :

• Dépenses de personnel (soit environ 36 % des dépenses de fonctionnement)	68 412,23 €
• Énergies, eau & télécom	18 831,53 €

Chaque année, une note détaillée de présentation du budget de la commune permettant d'avoir une connaissance détaillée des dépenses, recettes et investissements réalisés en N-1 et prévus en N doit être établie. Celle-ci sera jointe au bulletin qui sera distribué après le vote du budget au mois d'avril

LES PROJETS EN COURS

AGRANDISSEMENT DE LA MAIRIE ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS

Le projet d'extension de la mairie et d'aménagement de ses abords avait enfin pu démarrer en janvier 2023 après avoir pris beaucoup de retard suite à la crise sanitaire et les travaux étaient prévus pour s'achever fin septembre 2023.

Malheureusement en raison de l'été caniculaire et d'un automne très pluvieux tous les travaux de finition des extérieurs, enduits et bardage bois, n'ont pu être réalisés dans le délai imparti et un premier report de fin de travaux au 30 décembre a été validé par avenant le 24 octobre 2023 par le conseil municipal.

Malgré ce report de délai, les aménagements extérieurs ne sont toujours pas terminés pour deux raisons principales :

- Le mois de décembre a été très pluvieux rendant hasardeux les remblaiements avec la terre sur l'arrière de l'agrandissement
- Le délai annoncé par ENEDIS pour le déplacement des compteurs a été fixé en mars-avril 2024 seulement

En effet, lors de la validation du projet, il a été prévu la reconstruction d'un mur en pierres le long de la route de Soulié dans lequel les compteurs EDF et la boîte aux lettres seront encastrés. Après étude sur le terrain ENEDIS avait transmis son devis d'un montant de 5 718,16 € HT (6 861,79 TTC) qui a été accepté par le conseil municipal le 09 mai 2023.

Ces nouvelles contraintes ont de nouveau nécessité un report de délai de fin de travaux qui a été fixé au 30 avril 2024 par avenant et validé par le conseil municipal le 15 décembre 2023.

Toutefois pour les entreprises titulaires des lots qui ne sont pas impactés par ce deuxième report de délai une réception anticipée des travaux pourra être bientôt faite.



DEFENSE INCENDIE

Les travaux d'installation des deux bâches à eau prévues au budget 2023 qui ont pris du retard pour diverses raisons vont se faire très prochainement.

- Pour la bâche située au lieu-dit « Les Rengades » qui protégera le secteur des Rengades et des Groupatières la commune a acquis une parcelle de 103 m² sur un terrain appartenant à M. Gilles CUBAYNES. Le compteur d'eau qui servira pour le remplissage la bâche a été récemment posé.



- Concernant la bâche située au lieu-dit « Pech d'Estève » qui protégera tout le secteur de Brunard, elle sera installée sur une parcelle de 123 m² appartenant à M. Thierry CUBAYNES qui est en cours d'acquisition par la commune.

La superficie de cette deuxième parcelle permettra, outre la pose de la bâche à eau, d'installer un point de collecte des ordures ménagères pour les habitants du quartier de Brunard. Il est également prévu de profiter de la présence de l'entreprise de terrassement pour effectuer l'aménagement du carrefour de Brunard communément appelé « rond-point de l'arbre ».

Pour cette défense incendie nous bénéficions d'une aide de l'Etat au titre du Fonds Vert pour un montant de 14 452,00 € et d'une subvention du Département de 5 781,00 €

AMÉNAGEMENT D'UNE CUISINE DANS LA MAISON DES JEUNES

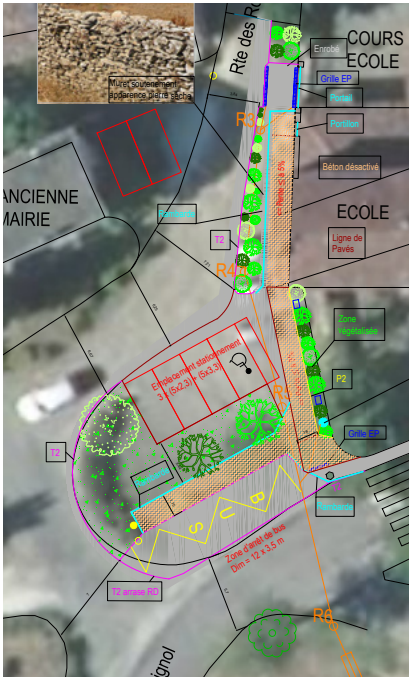
L'aménagement de la cuisine dans la Maison des Jeunes et des Associations est pratiquement terminé.

Carrelage, plomberie, électricité... tous les travaux ont été effectués par des artisans locaux. Il reste à ce jour à installer les éléments de cuisine, installation qui nécessite auparavant de

réaliser une évacuation sur le toit pour la hotte, travail qui doit être fait par le charpentier.

Le détail des travaux et des dépenses sera communiqué dans un prochain Inf'Aujols

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉCOLE



Tranche Conditionnelle
Aménagement pour l'accessibilité à l'école + place de l'école

Le démarrage de ce projet, inscrit au budget 2023, a pris beaucoup de retard car des travaux sur les canalisations d'eau potable étaient nécessaires avant de lancer le chantier. Ceux-ci n'ont été réalisés qu'en juin 2023 par le Syndicat des Eaux (SESEL).

Entre-temps, l'ouverture d'une deuxième classe dans l'école à la rentrée 2023 a amené les élus à se questionner sur le problème du stationnement du bus scolaire car la largeur

de la route au niveau de l'école sera diminuée après les travaux d'accessibilité. Une réflexion a donc été menée sur l'opportunité de profiter des travaux d'accessibilité de l'école pour réaliser en même temps un espace pour le stationnement du bus scolaire et plusieurs avis ont été sollicités (SDAIL, CAUE et notamment la Région gestionnaire du transport scolaire).

Suite à cette réflexion, et avant de lancer la consultation des entreprises pour les travaux d'accessibilité, l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage a proposé de rajouter une tranche optionnelle dans la consultation visant à l'aménagement d'un espace de stationnement pour le bus scolaire.

Une consultation comportant 2 tranches a donc été lancée le 28 septembre 2023 auprès de diverses entreprises locales :

- **une tranche ferme** pour l'aménagement de l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite)
- **une tranche optionnelle** pour la réalisation d'un espace de stationnement pour le bus scolaire.

Plusieurs entreprises ont remis une offre pour chaque tranche et un rapport d'analyse des offres a été établi par l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

- **pour la tranche ferme** les entreprises les moins disantes sont les établissements IMBERT pour tous les postes sauf l'aménagement urbain pour lequel l'entreprise CARDIN est mieux placée. Montant des travaux 50 514,86 € HT (soit 60 617,83 € TTC) qui seront confiés à l'entreprise IMBERT avec sous-traitance à l'entreprise CARDIN pour le poste aménagement urbain.

- **pour la tranche optionnelle** les entreprises les moins disantes sont les établissements IMBERT pour tous les postes sauf l'aménagement urbain pour lequel l'entreprise CARDIN est mieux placée. Montant des travaux 25 942,12 € HT (soit 31 130,54 € TTC) qui seront confiés à l'entreprise IMBERT avec sous-traitance à l'entreprise CARDIN pour le poste aménagement urbain.

Cette tranche optionnelle a été retenue par le conseil municipal. Elle sera donc inscrite au budget de 2024 et a fait l'objet d'une demande de subvention dans le cadre de la DETR.

ORDURES MÉNAGÈRES

Vous trouverez dans le présent bulletin deux documents que nous remercions de lire attentivement.

En effet, des contrôles réguliers des containers révèlent de nombreuses erreurs de tri, certaines non volontaires et beaucoup d'incivilités de la part de personnes qui déposent volontairement dans les containers des déchets qui relèvent de la déchetterie ou des ordures ménagères.

On trouve très fréquemment dans les containers de recyclage :

- Vêtements
- Cagettes
- Bidons plastique ayant contenu des produits dangereux ou toxiques
- Petit électroménager
- Déchets d'équipement informatique ou électriques
- Gravats et divers matériaux de démolition

Tous ces déchets ne se recyclent pas et doivent être apportés en déchetterie

Les agents du SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères) ne ramassent pas ces déchets et c'est l'employé communal qui est obligé de ramasser **VOS ORDURES** pour les emmener à la déchetterie, ce qui représente une charge supplémentaire pour la commune.

Déchets verts

Il est à noter également que les déchetteries ne vont plus accepter les feuilles, les tontes et les petites branches coupées. Nous sommes en zone rurale et ces déchets sont de bonnes ressources pour notre environnement. Ils peuvent donc être facilement être valorisés.

Le dépliant joint vous indique toutes les manières de réutiliser ces déchets verts.

URBANISME

Les dépôts de dossiers d'urbanisme ont presque été aussi nombreux que l'an passé, à savoir :

- 5 demandes de certificats d'urbanisme opérationnels (CUB)
- 11 demandes de déclarations préalables pour travaux
- 5 permis de construire (3 maisons individuelles, 1 garage, et 1 salon de coiffure)
- 1 autorisation de travaux (cuisine dans la Maison des Jeunes et des Associations).

depuis le 1er janvier 2022 pour traiter des dossiers d'urbanisme a coûté à la commune la somme de 5 066,00 € pour l'année 2023.

Une fois de plus l'Etat s'est déchargé sur les communes en les faisant financer ce service qui était gratuit auparavant car réalisé par les services de la DDT.

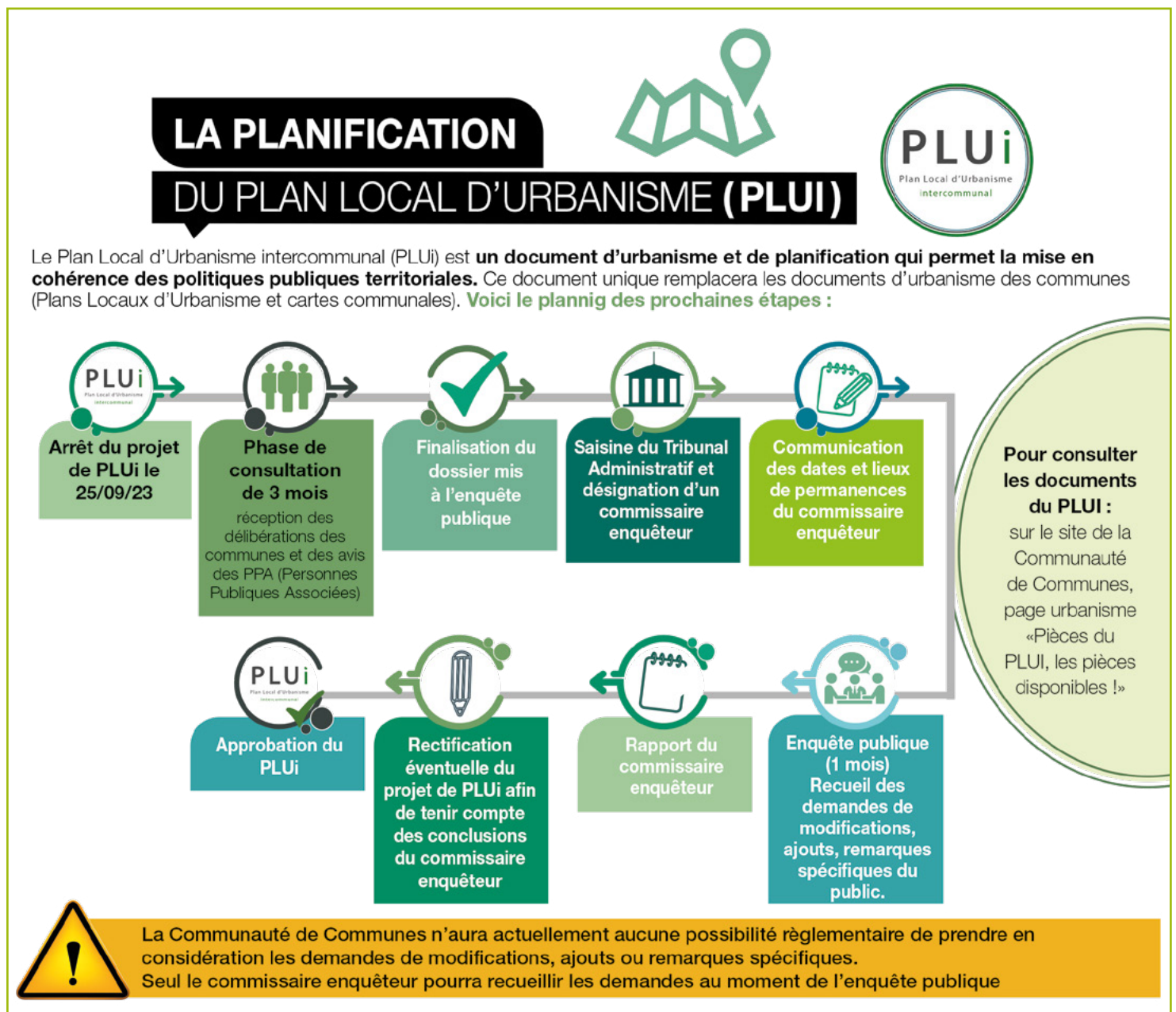
Le service ADS (Application du Droit des Sols) assuré par la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne

OU EN EST LE PLUi ?

Le PLUi a été arrêté par délibération du Conseil Communautaire du 25 septembre 2023.

Tous les documents sont à la disposition du public et on peut les consulter sur le site de la Communauté de Communes

<https://www.cc-lalbenque-limogne.fr/pièces-du-plui>



ÉCOLE

Un premier trimestre riche en projets et sorties

SEMAINE DU GOÛT

Lors de la Semaine du goût, mardi 19 octobre, Marie de la ferme du Mas de Greil (Saint Géry-Vers) est intervenue auprès des deux classes sur l'«eau-nologie».

Les enfants ont tout d'abord écouté une histoire sur le cycle de l'eau, ont bu différentes eaux (aromatisées, pétillantes...) et ont fabriqué leur propre eau aromatisée à base de citron, orange, menthe... ce qui leur a beaucoup plu. Ils l'ont ensuite dégustée pour le goûter.

Les productions principales de cette exploitation bio sont :

- **Tisanes** : simples ou en mélanges : Verveine, Menthe, Lavande, etc...
- **Fleurs culinaires, décorations gastronomiques** : Bleuet, Bourrache, Mauve, Calendula, Violettes, etc...
- **Aromates** : Thym, Sarriette, Sauge, Romarin, Laurier, Persil, etc...
- **Épices** : Safran du Quercy en stigmates, fleurs et bulbes, baies de Genévrier, etc...

INTERVENTION INFIRMIÈRE SCOLAIRE :

Jeudi 16 novembre les enfants de grande section ont bénéficié d'une intervention sur les dents et la classe de CP-CE1 sur le sommeil et les écrans.

Jeudi 21 décembre ce sont les enfants de GS-CP qui ont eu une intervention sur le sommeil.

THÉÂTRE D'OMBRES

Mardi 21 novembre, les 2 classes ont assisté au spectacle « L'ombre des choses ». Le collectif franco-allemand TANGRAM a proposé une pièce intelligente et pleine d'humour avec un spectacle qui explorait de manière surprenante les possibilités du théâtre d'ombres.

Les entrées ont été prises en charge par l'APE Autour de l'école (120€) et le bus par la Mairie d'Aujols (140€)



USEP :

Les 3 écoles du RPI ont adhéré de nouveau cette année à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du 1er degré). Cette adhésion payante (5.60€/élève et 16.50/adulte) est prise en charge par l'APE (Association de parents d'élèves) et permet d'avoir accès à des actions départementales, régionales ainsi qu'une aide matérielle (prêt de mallettes pédagogiques), une aide pédagogique, humaine ou bien encore financière, comme le financement de bus pour se rendre à des manifestations.

Mercredi 15 novembre, les élèves d'Aujols ont participé au cross des écoles à Cahors qui regroupait 15 écoles soit 446 élèves. Après un entraînement à l'école, les enfants ont pu courir sur leur parcours 700m pour les GS, 900m pour les CP et 1100m pour les CE1. Une très belle rencontre sous un beau soleil !



SPECTACLE « MAMZ'ELLE BEE & THE TOY » :

Vendredi 8 décembre, un spectacle de chants de Noël en anglais et en français était proposé à Lalbenque par la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne dans le cadre de sa saison culturelle. Ce spectacle de swing était offert aux élèves et le bus pris en charge par la Mairie d'Aujols (150 euros).



SPECTACLE « SI ON CHANTAIT »

Dans le cadre des rencontres Répercutantes organisées par l'association « Musiques en liberté » dont le thème cette année est : « **DONNEZ DE L' VOIX** », les classes de GS-CP et de CP-CE1 sont allées voir, jeudi 14 décembre, ce spectacle au théâtre de Cahors. Après avoir appris les chants en classe, ils ont pu chanter certains refrains et chansons avec les artistes. Ce spectacle était gratuit et le bus pris en charge par la Mairie d'Aujols (140€).

Mais les réjouissances n'étaient pas terminées et pour le dernier jour d'école de l'année le programme a été très riche : arts visuels, préparation de pâtisseries pour le goûter, séance cinéma avec les contes «Princes et Princesses» de Michel Ocelot et fête des anniversaires de décembre. A l'heure du goûter les enfants ont savouré les gâteaux qu'ils avaient confectionnés et se sont réchauffés avec le bon chocolat chaud préparé par Dominique. Puis, en fin de journée, invité par un courrier envoyé par les écoliers, le Père Noël est enfin arrivé, chargé de cadeaux. Chaque enfant a ainsi reçu individuellement un livre (47€ financés par la Coopérative scolaire) et une pochette de bonbons. Le Père Noël n'a pas oublié l'école en apportant plein de livres et de jeux éducatifs pour les deux classes (budget 260€ de livres et 100€ de jeux soit 360€ financés par l'APE Association de Parents d'Elèves Autour de l'école que nous remercions énormément).

UNE BELLE SEMAINE DE NOËL À L'ÉCOLE

Dès le mardi 19 décembre, à l'école, l'ambiance festive a débuté avec le repas de Noël qui avait été organisé à la salle des fêtes, joliment décorée pour l'occasion, afin que tous les enfants puissent manger ensemble en compagnie des enseignants, des agents de l'école et d'élus. Chacun a ainsi pu déguster l'excellent repas qui avait été préparé par la cuisine centrale de Lalbenque.



*Mélanie et Bénédicte récupèrent toujours les cartouches d'encre pour les recycler et les bénéfices sont réservés à la coopérative scolaire. Elles récupèrent également les feuilles de brouillons (sans informations confidentielles) pour faire de jolis dessins !
Merci pour vos dons*

PROGRAMME SAISON CULTURELLE

2023
2024 **SAISON CULTURELLE**

CENEVIERES
Salle des fêtes - 20h00

Samedi 27 Janvier 2024

AGUA E VINHO
DUO GUITARES

SOIRÉE TAPAS & VINS
sur réservation
48h avant

Régis Daniel
Pierre Milam Trascasas

TARIFS
CONCERT SEUL
Plein tarif : 13 € • Tarif réduit : 10 €
CONCERT GRATUIT pour les - de 18 ans
CONCERT + TAPAS & VINS (produits locaux)
Plein tarif : 25 € • Tarif réduit : 22 €

INFOS - RÉSERVATION - BILLETTERIE
Office de Tourisme : 05.65.53.20.65
saisoniculturelleccpl@orange.fr
www.classicahors.festik.net

2023
2024 **SAISON CULTURELLE**

LIMOGNE EN-QUERCY
La Halle - 20h30

Samedi 9 Mars 2024

JEAN ZAY, L'HOMME COMPLET
THÉÂTRE

Adaptation et jeu :
Xavier Béja
Mise en scène : Michel Cochet
Création de la Cie Théâtre en Fusion

TARIFS
CONCERT
Plein tarif : 13 €
Tarif réduit : 10 €
CONCERT GRATUIT pour les - de 18 ans

INFOS - RÉSERVATION - BILLETTERIE
Office de Tourisme : 05.65.53.20.65
saisoniculturelleccpl@orange.fr
www.classicahors.festik.net

TRAIL DES GARIOTTES

les gariottes
Aujols (46)

DIMANCHE 24 MARS
13^e ÉDITION

Nouveaux Parcours

- SOUPÉ OFFERTE
- DE 17h À 18h RANDOS VTT DE 20 À 60 KM
- NEW COURSE NATURE EN DUO 8 KM 7h30 M 20+
- NEW TRAIL 14 KM EN SOLO OU DUO 10h15 M 20+
- DE 9h À 11h RANDOS PEDESTRES 9 ET 14 KM

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :
06 17 76 54 43 / chrous-start.com
www.sot.fr / les gariottes